

REPUBLICAINS

Armée des Côtes de Brest le 4 octobre 1793

Avant-Garde à Montaigu :

- 1- Grenadiers du 9^e régiment (52 présents sur 64) ; du 92^e (41 sur 63) ; du 106^e (63 sur 65) ; du 109^e (50 sur 75) et du 111^e (40 sur 48). Total : 246 hommes (sur 315)
- 2- Grenadiers du 2^e de Seine-Inférieure (51 sur 68) ; du 4^e de Seine-et-Marne (68 sur 82) ; du 3^e de Loir-et-Cher (62 sur 82) ; du 3^e de Maine-et-Loire (62 sur 79) ; du 8^e de Seine-Inférieure (53 sur 72) ; du 3^e d'Ille-et-Vilaine (66 sur 76) ; du 7^e de la Somme (66 sur 74) ; du 11^e de Paris (73 sur 83) ; du 7^e du Calvados (62 sur 75) ; du 3^e de Côtes-du-Nord (47 sur 58) ; du 4^e de Côtes-du-Nord (56 sur 72) ; du 1^{er} des requis des Côtes-du-Nord (78 sur 87) et du 2^e des requis du Côtes-du-Nord (73 sur 87). Total : 797 sur 995.

TOTAL : 18 Compagnies de grenadiers : 1.043 hommes (sur 1.310) : ce sont les grenadiers de Blossé comme l'écrit Kleber (17 compagnies de grenadiers de l'armée des Côtes-de-Brest)

- 3- Chasseurs de la Charente (Garde Nationale) : 105 sur 166
- 4- Détachement du 31^e : 82 sur 99
- 5- Détachement du 6^e de Côtes d'Or : 91 sur 101
- 6- Dragons d'Ille-et-Vilaine (1/2 esc) : 47 cavaliers
- 7- Hussards américains (1/2 esc) : 23 cavaliers
- 8- Détachement du 8^e d'artillerie : 32 hommes et 4 canons
- 9- 2^e compagnie des canonnières des 15/20 : 24 hommes
- 10- Gendarmerie du quartier-général : 25 cavaliers

TOTAL INFANTERIE : 1.321 hommes

TOTAL CAVALERIE : 95 cavaliers

TOTAL ARTILLERIE : 56 hommes et 4 canons

En cantonnement à Renable (?)

- 1- 1/77^e régiment : 665 sur 825
- 2- 1/92^e régiment : 652 sur 772
- 3- 7^e bataillon du Calvados : 727 (Garde nationale) sur 782
- 4- 3^e bataillon de l'Aisne ? 541 (Garde nationale) (dont 24 artilleurs) sur 576
- 5- Gendarmerie du département : 9 cavaliers
- 6- Canonnières républicains : 34 sur 49 (pas de canons ?)

En cantonnement à Ancenis :

- 1- 1/39^e régiment : 394 sur 977 (+ 2 canons)
- 2- 8^e bataillon de Seine (Inférieure ?) : 939 (Garde nationale) sur 969 (+ 2 canons)
- 3- 4^e de Seine-et-Marne : 834 sur 834 (+ 2 canons)
- 4- 1^{er} des Chasseurs de la Manche : 428 sur 916 (+ 2 canons)
- 5- 14^e de Seine-et-Oise : ?
- 6- Gendarmes du 14 juillet : 61 cavaliers

En cantonnement à Château-d'eaux

- 1- 1/109^e régiment : 407 (dont 16 artilleurs) sur 666 (+ 2 canons)
- 2- 3^e d'Ille-et-Vilaine : 551 (dont 27 artilleurs) sur 821

En cantonnement à Paimboeuf :

- 1- 2/39^e régiment : 565 sur 1157

En cantonnement à Noirmoutier

- 1- 5^e de la Manche : 776 sur 855

- 2- Canonniers d'Oléron : 83 (2 canons)
- En cantonnement au Croisic :**
- 1- 3^e de Loire-Inférieure : 605 sur 742
- 2- Détachement du 8^e d'artillerie : ?
- En cantonnement à Savenay :**
- 1- Détachement du 5^e de la Manche : 296 sur 384
- En cantonnement à La Roche-Sauveur (La Roche-Bernard) :**
- 1- 3^e de Loir-et-Cher : 337 hommes sur 337 (+ 2 canons)
- En cantonnement à Thouaré :**
- 1- 12^e de Seine-et-Oise : 473 sur 642 (+ 2 canons)
- En cantonnement à Mauves :**
- 1- 13^e de Seine-et-Oise : 644 sur 744 (+ 2 canons)
- En cantonnement à Port-Saint-Père :**
- 1- 2/77^e régiment : 384 sur 432 (+ 2 canons)
- 2- 11^e de Paris : 326 sur 795 (+ 2 canons)
- 3- 12^e de Paris : 311
- 4- Bataillon de l'Union :
- 5- Bataillon du Bas-Rhin : 348
- En garnison à Nantes :**
- 1- 1/34^e régiment : 667 sur 873 (+ 2 canons)
- 2- 3^e de l'Orne : 604 (dont 49 artilleurs) sur 611 (+ 2 canons) 1^{ère} ½ brigade
- 3- 4^e de l'Orne : 434 (dont 62 artilleurs (+ 2 canons)
- 4- 2/109^e régiment : 196 sur 616
- 5- 3^e Lot-et-Garonne : 583 (dont 40 artilleurs) 2^e ½ brigade
- 6- 4^e de la Charente : 508 (dont 35 artilleurs)
- 7- 15^e Chasseurs à cheval (4 esc.) : 349 cavaliers
- 8- 2^e compagnies de canoniers de la Halle aux ? 64 hommes
- 9- 3^e compagnies des 15/20 : 70 hommes
- 10- 2^e compagnie de Beaurepaire : 21 hommes
- 11- Détachement des canoniers de Mayence : 415 hommes
- 12- Détachement de chasseurs à cheval de Mayence : 423 cavaliers
- 13- 2^e compagnie d'ouvriers : 22 artilleurs
- 14- Compagnie des vétérans du 78^e régiment : 40 hommes
- 15- Gendarmerie du département : 9 cavaliers
- 16- Restes de bataillon départemental : 163 hommes
- 17- Cavalerie de Seine-et-Oise (1/2 esc.) : ?

Kleber écrit le 5 octobre : « Je montai donc à cheval à onze heures précises et je donnai les ordres les plus positifs pour l'heure du mouvement. Avant mon départ, je distribuai mes troupes en trois colonnes la première, composée des Chasseurs de Kastel, de la Légion des Francs et des chasseurs de la Côte-d'Or, était commandée par le chef de bataillon Targe ; l'adjudant général Blossé avait la deuxième sous ses ordres : elle était de dix-sept compagnies de grenadiers de l'armée des côtes de Brest et des chasseurs de la Charente. Je pris le commandement de la troisième, formée de la compagnie du 7^e bataillon d'infanterie légère, du bataillon des grenadiers réunis, de la demi-brigade aux ordres de Travot, et d'une compagnie de la Légion nantaise. Le représentant Merlin et le général Canclaux amenèrent avec eux deux pièces de canon d'artillerie volante et douze cents hommes aux ordres du chef de bataillon Scherb. Ces troupes devaient me servir de réserve et occuper les défilés, pour protéger ma retraite en cas d'événement. »

plus loin on lit aussi que le 4^e du Haut-Rhin et le 62^e régiment étaient sous les ordres de Scherb.

Plus loin encore, on apprend en effet que Blossé est envoyé vers la colonne de Luçon. Mais selon les mémoires de Kleber, j'ai estimé (peut-être à tort) que Blossé avait rejoint l'avant-garde de Beaupuy lors de la jonction des deux colonnes : Kleber cite en effet les faits d'armes de Beaupuy à Cholet, puis ceux de Blossé, puis ceux de Targe (qui commandait les chasseurs de Cassel ou Kastel, sous les ordres de Beaupuy) : sans doute, détaille-t-il après Beaupuy, d'autres officiers supérieurs qui étaient sous ses ordres.

Division de Luçon

Pour les unités venant de Luçon (colonnes Lecomte et Bard) je me suis servi des OBs des troupes présentes à Luçon et les Quatre-Chemins, le 7 juillet (état signé de Tuncq, commandant la division de Luçon : SHD B 5/125-2)

Le 7 juillet, troupes présentes à Luçon :

Bataillon le Vengeur :	821 hommes
Bataillon de l'Union :	196
B. de Partenay (6 ^e Deux-Sèvres)	548 + 110 détachés
6 ^e (?) B. de Charente inférieure	332 + 145 détachés
Infanterie de marine	20
B. de l'Égalité	450
Compagnie franche de Mouchamps	64
Compagnie franche de Saint-Hilaire	34
Compagnie franche de Bella(y) ?	50
Gendarmerie de la Corrèze	16 cavaliers
Gendarmerie de l'Indre	19 cavaliers
Cavalerie de la Haute-Vienne	10 cavaliers
Cavalerie de Libourne	24 cavaliers
Cavalerie du Marais	40 cavaliers
Artillerie (de Charente et de Fontenay)	54 hommes et 1 pièce de 4

Le 7 juillet, au camp des Quatre-Chemins :

3 ^e B. de Charente inférieure	298
3 ^e B. de la Haute Vienne	635
4 ^e esc. de gendarmes de Versailles	207 cavaliers
23 ^e D. de la Haute-Vienne	30 cavaliers
Cavalerie bordelaise	22 cavaliers
Gendarmes de L'Herman ?	5 cavaliers
Artillerie de Marennes	23 hommes et 1 pièce de 8
Artillerie de Fontenay	12 hommes et 1 pièce de 4
Artillerie de Tulle	13 hommes et 1 pièce de 4
Artillerie de Brive	13 hommes et 1 pièce de 4

TOTAL au 7 juillet : 3.438 fantassins (+ 255 détachés) ; 373 cavaliers ; 115 artilleurs et 5 canons.

Dans son rapport du 8 septembre envoyé à Chalbos, Lecomte cite les unités (sans doute pas exhaustif) qu'il a commandé au combat de Chantonay (4-5.000 hommes environ en raison des maladies selon Lecomte ; 8.000 force théorique ?) : Chasseurs de l'Oise ; 7^e formation d'Orléans ; 10^e formation d'Orléans ; 4^e Dordogne (République ?) ; B. du Loiret ; **B. l'Egalité** ; **B. le Vengeur** ; **B. de l'Union** ; **3^e Charente-inférieure** ; **6^e Charente-inférieure** ; B. du Calvados ; 3^e des Deux-Sèvres ; de la cavalerie (gendarmes ?) et plusieurs canons (en gras : unités déjà présentes le 7 juillet à Luçon ou aux Quatre-Chemins)

Cette force (avec d'autres B. sans doute) retournera sur Luçon (CEC Canuel) et donnera en octobre, la colonne de Lecomte et celle sous Bard (remplacé par Marceau), cette seconde, forte d'un peu plus de 3.000 fantassins et 300 cavaliers.

J'ai délibérément (mais sans preuve) « décidé » que la colonne de Bard (remplacé par Marceau) contenait les mêmes unités que celle de Lecomte du 5 septembre... (+ 3^e de la Haute-Vienne, mais je ne me souviens plus pourquoi : sans doute des mémoires qui le cite présent dans cette colonne)

7 ^e formation d'Orléans	450 f.	1x450
3 ^e B. de la Haute Vienne (91)	500 f.	1x500
3 ^e B. des Deux-Sèvres (dit le Vengeur de Bressuire) (92)	300 f.	1x610
3 ^e B. de Charente-inférieure (dit de Saint-Jean d'Angély) (92)	250 f.	
Chasseurs nationaux de l'Oise	120 f.	
B. de l'Egalité (de Charente-Inférieure) (92)	380 f.	1x630
5 ^e B. du Calvados (dit de Lisieux) (92)	200 f.	
B. le Vengeur (1 ^{er} B. de Sèvre et Charente) (93)	220 f.	1x520
6 ^e B. de la Charente-inférieure (93)	300 f.	
B. de Partenay (6 ^e B. des Deux-Sèvres) (93)	400 f.	1x400
Gendarmes à cheval	180 cav.	
1x180cav		
Cavalerie nationale	120 cav.	
1x120cav		
Artillerie à pied	4 pièces	1x2art

Division de Saumur

La Réserve de CHALBOS 10 à 11.000 h. environ, le 7 à Bressuire ; était composée de 2 colonnes :

- 1- La division Chalbos présente à Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le Comte) début octobre, forte de **5.000 hommes** ; la division Chalbos était composée de 3 « brigades » (2 canons de 4 dans chaque) : 1^{ère} sous Chalbos lui-même, aidé de Chambon puis Legros ; 2^e sous Lecomte (qui rejoignit Chalbos à La Chataigneraie le 5 octobre, venant de Luçon) puis Canuel ? ; 3^e sous Westermann + cavalerie et réserve d'artillerie (6 pièces) ; Chalbos récupéra les forces présentes à Parthenay, avant de se rendre à Bressuire
- 2- La division de Saumur forte de **6.000 hommes** (mémoires d'Aubertin) : en fait la division de Saumur était composée des forces de Santerre venant de Doué et de Rey venant de Thouars ; s'étant réuni à Thouars, ils arrivèrent à Bressuire le 7 octobre et Müller fut mis à la tête de ces 2 colonnes ce jour-là.

La division de Saumur : forces le 16 septembre (le 16 septembre, 6.896 fantassins et 656 cavaliers ; artillerie ?)

Avant-garde Santerre	35 ^e division de gendarmerie		425
	36 ^e division de gendarmerie		226
	4 ^e formation d'Orléans		467
	15 ^e formation d'Orléans	460	
	B. des Gravilliers	580	
	22 ^e chasseurs à pied (ex-légion germanique)		400
Brigade Joly	5 ^e B. de Paris	510	
	B. Saint-Antoine	700	
	8 ^e B. de la Somme	496	
	4 ^e B. du Maine-et-Loire		168
	23 ^e Chasseurs à pied		253
Brigade Turreau (ou Chabot ?)	7 ^e B. de Paris	627	
	B. de La Réunion	588	
	14 ^e B. de la Charente		508
	2 ^e formation d'Orléans		225 ?
	B. de l'Aude (ou Aube)		155
	B. de Saint-Amand	108	
Au château de Saumur	78 ^e RI		337
	10 ^e B. ?		661
Cavalerie	8 ^e hussards	120	
	9 ^e hussards	470	
	16 ^e dragons	66	

Sans doute que la garnison de Saumur resta sur place ; ce furent donc les autres unités qui partirent pour Bressuire.

Chalbos cite dans sa défense les unités qu'il a commandé (campagne du général Chalbos à la Vendée ; au comité de salut public ; 1^{ère} décadi de ventôse, an II) : « Les corps qui ont servi sous mes ordres sont : les grenadiers de la Convention nationale, la compagnie franche toulousaine, les chasseurs de la Haute-Garonne, un détachement du 84^e régiment, les chasseurs de la Gironde, les grenadiers de l'isle-d'Oléron, le corps franc des enfants de la Réole, les chasseurs des Deux-Sèvres, la compagnie de Blaye, les 24^e et 25^e bataillons de la Charente, le 6^e bataillon de la Charente-inférieure, le bataillon de l'Union, le 4^e bataillon de la Dordogne, le 4^e bataillon du Loiret, les compagnies franches de Pouzauges, Mouilleron, Boupaire et La Chataigneraye, les 6^e, 8^e, 9^e, 10^e et 12^e bataillons de la formation d'Orléans, plusieurs brigades de gendarmeries, deux escadrons du 14^e régiment de chasseurs, la cavalerie nationale de Niort, d'Angoulême et de la Haute-Vienne. »

Je m'en suis servi pour construire l'OBs des forces sous Chalbos à Cholet.

BLANCS

Il y a quelques livres et de très intéressants articles dans différents livres sur l'organisation des Vendéens en 1793 : Les Vendéens à Laval de J. Collet ; La virée de Galerne de P. Gréau ; Histoire militaire de la guerre de Vendée, collectif ; Détruisez la Vendée, collectif ; la bataille d'Entrammes de P. Gréau ; combat d'un choaun de T. Lehideux.

J'ai délibérément « inventé » des unités type bataillons pour le jeu. En même temps, il semble bien que les compagnies angevines et bretonnes de Bonchamps avaient des effectifs équivalents à des bataillons.

Les villes assez importantes (exemple de Chemillé) fournirent environ 500 à 600 hommes en plusieurs compagnies : ils ont surement combattu ensemble. Cf. Manuel Jobard, les combattants insurgés de Chemillé dans « Détruisez la Vendée ».